Province de Québec Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 4 mai 2015, à 19 h dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, M. Serge Breton, M. Michel Dumont et M. Pierre Boisvert, formant quorum.

Sont absents: M. Rémy Larouche, Mme Christine Marchand

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

04 mai 2014

1. <u>Ouverture de l'assemblée</u>

Le maire Monsieur André Henri constate le quorum.

L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2015
- 4. Ouverture de poste «préposé à la guérite»
- 5. Travaux de voirie été 2015
- 6. Rapport Gesterra
- 7. Sourcier
- 8. Projet étudiant accepté
- 9. Acceptation du devis pour réparation du réseau sanitaire
- 10. Lettre du Ministre confirmation de l'accord de l'entente de Notre-Dame-de-Ham avec la Régie des 3 Monts
- 11. Résolution d'Ham-Nord, appui au changement de commission scolaire
- 12. Rapport de la S.P.A.A
- 13. Résolution engagement des coûts de 35% de la subvention à mobilité réduite
- 14. Rapport de l'inspecteur
- 15. Correspondance
- 16. Comptes du mois
- 17. Lettre Gilles Fontaine
- 18. Parole à M. Serge Breton
- 19. Dépôt du rapport financier de la Régie des 3 Monts
- 20. Information eau potable
- 21. Invitation soirée de formation sur les saines habitudes
- 22. Assemblée annuelle du Réseau BIBLIO le 5 juin
- 23. Varia a) Génératrice Drummond
 - b) Règlement # 338 remis à l'Urbanisme
 - c) Mandat Michel Prince

- 24. Période de questions
- 25. Levée de l'assemblée

2015-05-089 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyé de M. Michel Prince,

Que l'ordre du jour est accepté il est unanimement résolu par les conseillers.

2015-05-090 3. Adoption du procès-verbal du 13 avril 2015

En conséquence il est proposé par : M. Serge Breton, appuyé par M. Michel Dumont, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

Que le procès-verbal du 13 avril 2015 est adopté en apportant des corrections tel que demandé par M. Serge Breton et M. Michel Dumont. La directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture puisque tous les membres du conseil en ont reçu une copie.

2015-05-091 4. <u>Ouverture de poste «préposé à la guérite»</u>

Sur Proposition de M. Pierre Boisvert, appuyé de M. Michel Dumont, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que le poste de préposé à la guérite soit affiché et que la sélection soit faite au début de juin.

Qu'il est également possible que d'autres travaux soient inclus à ce poste.

2015-05-092 5. <u>Travaux de voirie été 2015</u>

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir le budget disponible pour l'entretien de nos routes, après que certains élus municipaux accompagnés de M. L'Inspecteur municipal ils ont visité les chemins municipaux.

Considérant que nous aurons besoin d'environ 50 voyages.

Considérant que les autres travaux prévus sont l'achat et la pose de ponceau, l'embauche de la machinerie nécessaire pour réaliser les travaux prévus.

Considérant qu'il est possible que d'autres travaux s'ajoutent à ceux déjà énumérés.

En conséquence il est proposé par M. Serge Breton, Appuyé par M. Pierre Boisvert, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents.

Que le budget alloué pour la réalisation des travaux prévus soit de 60 000.\$

Que M. André Henri, maire, M. Pierre Ramsay, inspecteur, M. Michel Dumont, conseiller, M. Serge Breton, conseiller et M. Pierre Boisvert, conseiller, ils ont tous ensemble fait la vérification des besoins pour l'entretien des chemins municipaux.

6. Rapport Gesterra

La directrice générale a fait mention aux membres du conseil que suite à la rencontre à laquelle elle a assisté le 15 avril dernier avec Gesterra, notre municipalité a été déclarée performante en matière recyclable en étant classée au 4^e rang des cinq (5) Municipalités de la MRC d'Arthabaska les plus performantes.

2015-05-093 7. Sourcier

Attendu que M. le Maire suggère que M. Gilles Gravel, sourcier vienne sur les lieux pour vérifier les endroits possibles pour creuser un nouveau puits prochainement.

Attendu que les coûts sont de 200.00\$

En conséquence, il est proposé par M. Michel Dumont appuyé par M. Michel Prince, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens, accepte les services de M. Gilles Gravel, sourcier au montant de 200.00\$

8. Projet étudiant accepté

La directrice générale fait mention que nous avons reçu la confirmation de l'attaché politique de M. André Bellavance, nous faisant part que le projet étudiant est accordé pour une période de six (6) semaines.

2015-05-094 9. Acceptation du devis pour réparation du réseau sanitaire

Attendu que pour faire suite à la demande de notre conseiller juridique Me Claude Caron des demandes de soumissions par invitation seront expédiées à certains entrepreneurs.

Attendu que les réparations à être exécutées devront être faites selon le rapport préparé par Avizo.

Attendu que le projet de demande de soumission a été remis à chacun des conseillers pour qu'ils puissent tous en prendre connaissance

En conséquence, il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par M. Serge Breton il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le devis est accepté et qu'il soit expédié aux entrepreneurs.

10. <u>Lettre du Ministre confirmant l'accord de l'entente de Notre-Dame-de-Ham avec la Régie des 3 Monts.</u>

À titre d'information, nous avons reçu l'approbation du Ministre nous faisant part qu'il accepte que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham soit partenaire de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

11. Résolution d'Ham-Nord, appui le changement de commission scolaire

Une résolution d'appuie de la Municipalité de Ham-Nord nous a été remise faisant mention qu'il appuie la décision de notre municipalité concernant le changement de commission scolaire.

12. Rapport de la S.P.A.A

Un rapport de l'année 2014 nous a été remis.

2015-05-095 13. <u>Résolution engagement des coûts de 35% de la subvention à mobilité</u> réduite

Considérant que le projet est évalué à un montant de 19 943.96.\$

Considérant que la municipalité accepte de contribuer au montant de 6976.89\$

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince

Appuyé par M. Pierre Boisvert, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents :

Que la municipalité accepte de présenter une demande de subvention au programme de mobilité réduite :

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet :

Que Madame Thérèse Lemay, directrice générale est autorisée à présenter et à signer les documents nécessaires au nom de la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

14. Rapport de l'inspecteur

L'inspecteur municipal a rencontré les membres du conseil à l'atelier de travail pour répondre aux interrogations des élus.

15. Correspondance

- 1. Fondation Hôtel Dieu d'Arthabaska (remerciement)
- 2. Municipalité de Ham- Nord « Projet de règlement 475 consultation»
- 3. Rapport Roulibus
- 4. EXP. Nouvelles exigences règlementaires sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
- 5. Commission scolaire « Frais exigibles pour documents»
- 6. Campagne «10 dans 10» sur le tabagisme

- 7. Invitation Parc Marie-Victorin soirée-bénéfice souper au homard
- 8. Élagage des Bois-Francs «Offre de services arboricoles»
- 9. LVN «Offre de services professionnels
- 10. MRC d'Arthabaska « Règlement 338 concernant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau

2015-05-096 16. Comptes du mois (Acceptation)

En conséquence il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Pierre Boisvert il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les comptes présentés soient acceptés et autorisent les paiements.

1	COMBEQ (formation)	765.73 \$
2	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.06 \$
3	Essor Assurances (prime annuelle)	17 930.50 \$
4	André Henri, maire	816.00 \$
5	Michel Prince, conseiller	322.99 \$
6	Christine Marchand, conseillère	322.99 \$
7	Rémy Larouche, conseiller	322.99 \$
8	Serge Breton, conseiller	322.99 \$
9	Michel Dumont, conseiller	322.99 \$
10	Pierre Boisvert, conseiller	322.99 \$
11	Bell Mobilité inc. (avril)	60.82 \$
12	Biolab (avril)	134.18 \$
13	Buropro (avril)	241.69 \$
14	Desjardins Sécurité Financière (mai)	1 014.00 \$
15	Épicerie du Coin (mars & avril)	116.38 \$
16	Entretien Général Lemay (chemins)	2 078.18 \$
17	Excavation Marquis Tardif inc. (6e vers. déneigement,	1F CO7 O9 ¢
18	chemins)	15 697.98 \$
19	Gesterra (mars)	882.57 \$
20	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (mai)	2 368.42 \$
21	Sogetel (mai)	246.44 \$
22	S.C.A. Ham-Nord (avril)	112.03 \$
23	Avizo Experts-Conseils (expertise réseau égouts)	8 978.40 \$
	Brico Béton Vibré enr. (excavation / aqueduc)	279.39 \$
24 25	Concert'Action (atelier / bénévole)	10.00 \$
26	Communication 1er choix inc. (carte appel)	114.98 \$
20 27	CPU Service inc. (vérification ordinateur public / Biblio)	344.93 \$
	Fortin Sécurité Médic inc. (trousse premier soins)	73.52 \$
28	Ministre du Revenu du Québec (ajustement T4 - 2014)	16.98 \$
29	Les Pompes Garand inc. (valves / aqueduc)	369.15 \$
30	Total du salaire de la D.G. : Total des salaires / déplacements / dépenses du	1 658.19 \$
31	personnel:	3 577.50 \$
		59 854.96 \$

2015-05-097 17. Lettre Gilles Fontaine

Attendu que l'année dernière nous avons du faire des réparations en bordure du terrain de M. Gilles Fontaine et de M. Dany Leroux.

Attendu que par mégarde la borne du terrain a été enlevée en effectuant les travaux

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Michel Dumont il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la pose de la borne soit mise à sa place par un arpenteur, le tout au frais de la municipalité lorsque les travaux seront terminés.

18. Parole à Monsieur Serge Breton

À la suite d'une question posé par M. Jacques Parenteau concernant la vitesse a laquelle les camions de déneigement passent sur nos chemins, j'ai dit a mon ami Jacques «Chez-vous, on pèse su l'gaz au cas où que tu serais dans le milieu du chemin»:

Que ces propos étaient une plaisanterie de mauvais goût que j'ai faite en interrompant, sans, raison, la discussion cordiale que vous aviez avec le conseiller Michel Prince sur le sujet

Que ces propos n'étaient nullement une menace de mort;

Que ces propos sont indignes du statut d'un conseiller municipal et, ainsi,

Je m'excuse auprès de Jacques Parenteau pour ces propos que j'ai prononcés le 2 février dernier en assemblée du conseil municipal.

2015-05-098 19. Dépôt du rapport financier de la Régie des 3 Monts

Sur proposition de M. Michel Prince, appuyé de M. Serge Breton, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que les états financiers de l'année 2014 de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts sont déposés et acceptés.

20. <u>Information eau potable</u>

Pour faire suite à la formation que la directrice générale et l'inspecteur municipal ont suivi dernièrement à Drummondville. La directrice générale fait mention de quelques-uns des points importants.

Pour les personnes qui puisent l'eau potable dans le lac il est nécessaire de bien identifier par la pose d'un petit drapeau en bordure du lac identifiant que vous puisiez votre eau potable à cet endroit. Que la municipalité a l'obligation d'adopter un règlement car les articles 1 à 30 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection sont sous la juridiction municipale à même titre que le Q2.r.22

Plusieurs nouvelles normes s'appliquent entre autres pour le colmatage des puits, les distances obligatoires, l'embauche d'un professionnel ne sont que quelques- uns des points mentionnés par ce règlement Q.2r.35.2 en vigueur depuis le 2 mars 2015.

2015-05-099 21. Invitation soirée de formation sur les saines habitudes.

Sur proposition de M. Serge Breton, appuyé de M. Michel Dumont, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que Madame Christine Marchand est autorisée à assister à la soirée de formation et d'information sur les saines habitudes de vie et la Politique familiale municipale le 28 mai à Victoriaville.

2015-05-100 22. Assemblée annuelle du Réseau BIBLIO le 5 juin

Il est proposé par M. Michel Dumont, appuyé par M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser les frais d'inscription et de déplacement pour les personnes intéressées à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio CQLM.

VARIA

2015-05-101 23. a) Génératrice Drummond

Attendu que cette génératrice a été achetée en août 2013

Attendu que depuis ce temps des frais de 2 500.00\$ ont été déboursés par la municipalité pour les raisons suivantes

Génératrice qui ne part pas (août 2013) montant payé de	404.48\$
Entretien préventif (novembre 2014) montant payer de	554.87\$
Remplacement fil chauffant + pièces (décembre 2014)	897.13\$
Inspection sur appel (mars 2015)	135.04 \$
Appel avril 2015	236.68\$
Appel de service avril 2015	371.72\$

> Appel de service mai 2015 facture a venir

Attendu que cette génératrice est à peine âgée de 2ans ½ avec très peu d'heure d'utilisation et des frais qui sont exorbitants.

En conséquence il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité désire faire connaître son mécontentement suite à l'achat de cette appareil qui n'est pas sécuritaire, en aucun temps les bris ont été pris en considération avec la supposée garantie de cet appareil.

b) Règlement # 338 remis à l'Urbanisme

Le règlement de la MRC # 338 sera remis à notre Urbanisme

2015-05-102 c) Mandat à M. Michel Prince

Sur proposition de M. Serge Breton, appuyé de M. Pierre Boisvert il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que M. Michel Prince a le mandat d'accompagner Me Claude Caron comme représentant de la municipalité.

24. <u>Période de questions</u>

25. Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Boisvert à 19 h 50

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

Thérèse Lemay, gma Directrice générale et secrétaire-trésorière

Signature	maire	
Signature	DG Secrétaire-trésorière	